



Maquilleur cinéma (H/F/X)

Communication - Audiovisuel | Soins - Bien-être

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous magnez les pinceaux, brosses et blender comme personne ? Vous adorez le cinéma et avez un côté créatif ? Alors pourquoi ne pas devenir Maquilleur cinéma grâce à cette formation haute en couleur !

Le Maquilleur et la Maquilleuse cinéma sont des artistes complets du maquillage. **Ils accentuent, corrigent, vieillissent les traits des comédiens selon les besoins du film sur leurs outils comme les teintes, les couleurs, les ombres ou encore les postiches** afin d'embellir, rajeunir, vieillir, enlaidir ou transformer le visage. Ils allient précision et rapidité. Ils maîtrisent aussi les **effets spéciaux** afin de donner vie à des personnages imaginaires.

Avant le tournage et après avoir lu le scénario ou pris connaissance du projet, le Maquilleur et la Maquilleuse procèdent à **plusieurs tests** afin de trouver le maquillage adéquat. Pour certains rôles, ils sont amenés à effectuer des recherches documentaires.

Ils peuvent suivre les directives du réalisateur, du metteur en scène ou créer eux-mêmes un personnage en fonction de leur vision du rôle. **Leurs travaux s'articulent avec ceux du travail d'autres techniciens.** Ils doivent tenir compte de l'**éclairage**, des couleurs du **décor**, des **costumes**, des **coiffures** des intervenants, des **conditions** de ré



Ils réalisent des maquillages avec des **effets spéciaux** sur le visage ou le corps en faisant **preuve de créativité**. Ils peuvent être amenés à utiliser des postiches ou artifices afin de créer l'effet désiré.

Tout au long du tournage, ils effectuent les **retouches** nécessaires et veillent aux **raccords** entre les scènes.

En fin de journée, ils sont **présents pour le démaquillage**. Ils exercent leur métier en coulisses, dans les loges, en studio, sur les plateaux de tournage ou en extérie

Alors si vous souhaitez donner vie aux visages des stars du grand écran, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de **formation en alternance** (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>)

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur le second et le 3ème trimestre ; non-rémunérées.

Débouché(s) métier(s)

Assistant maquilleur / Assistante maquilleuse

Chef maquilleur / Cheffe maquilleuse

Maquilleur cinéma indépendant / Maquilleuse cinéma indépendante

Point(s) fort(s)

Créativité Activités variées Travail en équipe ou en autonomie Travail en studio et sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Maquilleur et la Maquilleuse cinéma doivent avoir les qualités suivantes:

Connaître et maîtriser toutes les techniques liées au maquillage

Bonne connaissance du matériel, des propriétés des différents produits utilisés et des types de peau

Posséder des connaissances au sujet des dispositifs techniques (lumière, photo, etc.)

Pouvoir effectuer des retouches rapidement et efficacement

Pouvoir définir et exprimer les attentes du client

Se tenir au courant de la mode, des styles et des évolutions des tendances

Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'hygiène propres à la profession

Etre soucieux du détail, rigoureux, créatif et organisé.

Avoir une bonne résistance physique (déplacements, horaires irréguliers, stature debout prolongée, gestes répétitifs, allergies, etc.)



Programme

1ère année :

- Métier de maquilleur cinéma (12h)
- Analyse de scénario (24h)
- Plan de travail (24h)
- Etablissement d'un budget (12h)
- Sécurité et hygiène (8h)
- Recherche documentaire (28h)
- Travail collaboratif HMC (12h)
- Travail collaboratif Image (8h)
- Relations interpersonnelles avec les comédiens (12h)
- Techniques de base du maquillage esthétique (12h)
- Techniques de base du maquillage cinéma (40h)
- Techniques spécifiques du maquillage cinéma (70h)
- Effets spéciaux (24h)
- Postiches (16h)
- Intégration dans la vie professionnelle (8h)
- Suivi TFE (16h)
- Coordination de projet (24h)



Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussi la pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à des formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-les-10-metiers-en-penurie-critiques>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date de son dernier comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval).

Sites de formation

Liège - Château Massart, Mons.

